

Course Nature

Bénouville

Vendredi 14 Juillet 2023



SELLERIE
THOMAS

CA
NORMANDIE



Départ 9H30 à Bénouville Place de la Mairie
Inscription à l'avance ou sur place



Bénouville
Terre d'Histoire, Commune d'Avenir

Règlement de la course nature

Art.1 : La course Nature est organisée par les villes de Bénouville, Blainville sur Orne et les Associations sportives respectives.

Art.2 : Le départ à 9h30 et l'arrivée se feront sur la place de la mairie à Bénouville.

Art.3 : Le parcours d'une distance de 12 Km 500 empruntera le chemin de halage du canal Caen la mer, les chemins et sentiers de campagne ainsi que les rues de nos communes.

Art.4 : Les ravitaillements se situeront aux 6ème kilomètre et à l'arrivée, ravitaillements supplémentaires selon les conditions atmosphériques.

Art.5 : Les inscriptions se feront à l'avance par courrier ou sur internet site <http://www.normandiecoursapied.com/> ou le jour même jusqu'à 15 minutes avant le départ de la course.(majoration de 2€ sur place)

Art.6 : L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2007 et avant.

Art.7 : La configuration du parcours ne nous permet pas d'accueillir nos amis sportifs handicapés en toute sécurité.

Art.8 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance "Responsabilité civile". Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art.9 : Conditions obligatoires pour participer à la course : être titulaire d'une licence sportive FFA en cours de validité, ou pour les non licenciés fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'1 an.

Sans licence ou certificat médical aucun dossard ne sera délivré.

COURSE NATURE BÉNOUVILLE-BLAINVILLE

Vendredi 14 juillet 2023 à 9h30 à Bénouville (Calvados)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : Prénom :

Sexe M F Date de naissance : ... / ... / ...

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Athlète licencié(e) FFA

Club : N° licence :

Athlète non licencié(e)

Date du certificat médical :

Fournir obligatoirement le certificat médical en précisant course à pied en compétition ou la licence FFA lors du retrait du dossard une photocopie se sera effectuée selon la réglementation en vigueur

Droit d'engagement pour la course nature 11€ à l'avance 13€ sur place

Inscription à retourner avec le règlement établi à l'ordre de :

L'USMB Section Course à pied ainsi que la photocopie du certificat médical

Avant le 13 juillet 2023 à l'adresse suivante :

USMB Course nature Complexe sportif Roger Couderc

1 Rue Gabriel Péri 14550 BLAINVILLE SUR ORNE

Renseignements Tél. : 06 08 36 19 58 – 06 71 92 52 78

Ou internet <http://www.normandiecoursapied.com/>

<http://blainvillelaoujecours.blogspot.fr/>

Tirage au sort
SUPERS LOTS